

La rentrée scolaire arrive à grands pas et impacte votre budget ?



Vous travaillez dans le secteur de la restauration rapide ?

Vos enfants ont moins de 12 ans et font leur rentrée scolaire en septembre ?

Le Fonds d'Action Sociale de la Restauration Rapide (FAS RR) vous propose une aide vous permettant de recevoir des bons d'achat pour payer une partie des dépenses associées à leur rentrée.

Les bons sont d'un **maximum de 70 €** par enfant¹. L'aide est ouverte à **tous les salariés du secteur** quel que soit leur niveau de revenus.

Aide notamment utilisable pour :

- ▶ Fournitures scolaires
- ▶ Matériel informatique
- ▶ Vêtements

Comment faire la demande ?

Scannez le QR code ci-dessous ou rendez-vous sur le site du FAS RR : fasrr.com/vos-aides/aides-aux-familles/aide-la-rentree-scolaire.



Les demandes doivent être effectuées avant le 30/11 de l'année de la rentrée scolaire.

¹. Montant dépendant de votre situation

KLÉSIA
Assureur d'intérêt général

